

DECLENCHEMENT DE LA PHASE SAUVEGARDE ET LEVEE DES ALERTES CYCLONIQUES

DEPRESSION TROPICALE DOVI

Situation :

Le vendredi 11 février 2022 à 05h00, heure locale, le cyclone tropical DOVI se dirige vers le sud-ouest puis sud à la vitesse de 20 km/h. Sa pression au centre est estimée à 960 hPa. Il continue de se renforcer, générant des vents de 150 km/h, avec des rafales à 200 km/h près de son centre. Ce matin 07 heures, DOVI se situait à 170 km au sud de la Grande Terre.

Des bandes pluvieuses circulent encore sur le sud du pays, alors que sur les Loyauté les pluies s'atténuent.

DOVI va continuer sa trajectoire vers le sud-ouest ce matin vendredi 11 puis vers le sud en se renforçant légèrement tout en s'éloignant du territoire. ***Elle ne représente plus une menace directe mais l'amélioration est plus lente pour ce phénomène.***

Ce matin sur le Sud-Ouest, l'extrême Sud et l'Ile des Pins, des pluies encore modérées à localement fortes circulent et le vent de Nord-Ouest est encore soutenu, avec des rafales autour de 80 km/h. L'amélioration devrait être plus franche vendredi après-midi.

Des vagues de 3 à 4 m atteignent encore l'extrême Sud en matinée.

En conséquence, et **pour rappel** :

- ***Suite à la levée de l'alerte de 2, la phase de sauvegarde est déclenchée depuis 06h00 ce vendredi 11 février 2022*** sur les communes de la province Sud, Canala, Kouaoua, Houaïlou, Lifou et Maré ;
- ***La phase de pré-alerte cyclonique prend fin le vendredi 11 février 2022 à 12h00*** sur les communes de la province Nord à l'exception des communes de Canala, Kouaoua et Houaïlou et celle d'Ouvéa ;
- ***La phase de sauvegarde prend fin le vendredi 11 février 2022 à 12h00 sur*** les communes de la province Sud, Canala, Kouaoua, Houaïlou, Lifou et Maré.

Information :

Compte tenu du passage de DOVI et des pluies de ces derniers temps qui ont saturé les sous-sols en eau, les rivières et les creeks risquent fortement de déborder. Les vents orientés au secteur Nord-Ouest restent soutenus avec des rafales atteignant toujours les 80km/h.

Pour l'instant, aucune victime n'est à déplorer et aucun dégât majeur n'a été signalé. Quelques axes routiers restent inondés et impraticables. Quelques coupures d'électricité perdurent sur Numbo, Maré et l'Île des Pins. Le réseau téléphonique (fixe et mobile) est perturbé sur les communes De Yaté, l'Île des Pins et Maré.

Les opérateurs réseaux travaillent à la remise en état de leurs infrastructures.

Consignes à la population :

Il est demandé à la population de respecter les consignes prévues pour la phase de sauvegarde et diffusées par la sécurité civile.